

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Imprimer, compléter et retourner le bulletin avec le règlement au trésorier de l'association :
Michel Guillard 26 Jardin des Ransonnières 35250 Saint Sulpice la Forêt

Adhérent

Nom.....

Prénom.....

Structure.....

Adresse :

.....

Tél. fixe/port. :

E-mail :

Adhésion

Souhaite adhérer au Réseau dans le collège suivant:

Collectivités territoriales et institutions publiques

*50 € pour les collectivités de moins de 1 000 habitants, 80€ de 1001 à 5000 habitants,
100 € pour les collectivités de 5 001 à 10 000 habitants, 250 € au-delà*

Professionnel indépendant ou vendeur de biens et services 30€

Associations 20€

Citoyen 10€

Montant versé : Chèque Espèces Virement

Iban : FR76 1558 9569 7101 5998 1374 027 BIC : CMBRFR2BARK

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, valide la charte éthique (pour les professionnels et les associations) et déclare vouloir adhérer à l'association Faire à cheval, dans le collège choisi plus haut.

Fait à

le .. / .. /

L'adhérent

Acceptez-vous que vos coordonnées soient communiquées sur le site internet de l'association et dans ses documents de communication? OUI - NON

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

N° de siret : 75175957200017 Adresse : 15 rue de la bergerie 56 700
HENNEBONT